

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, septembre 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 24 novembre 2022

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a augmenté de 85 300 (+0,5 %) en septembre. Les hausses les plus marquées ont été observées au Québec (+39 100; +1,0 %), en Ontario (+15 300; +0,2 %), en Colombie-Britannique (+10 500; +0,4 %) et en Alberta (+10 400; +0,5 %). Terre-Neuve-et-Labrador (-900; -0,4 %) est la seule province à avoir enregistré une baisse de l'emploi salarié.

L'emploi salarié augmente aussi bien dans le secteur des biens que dans celui des services

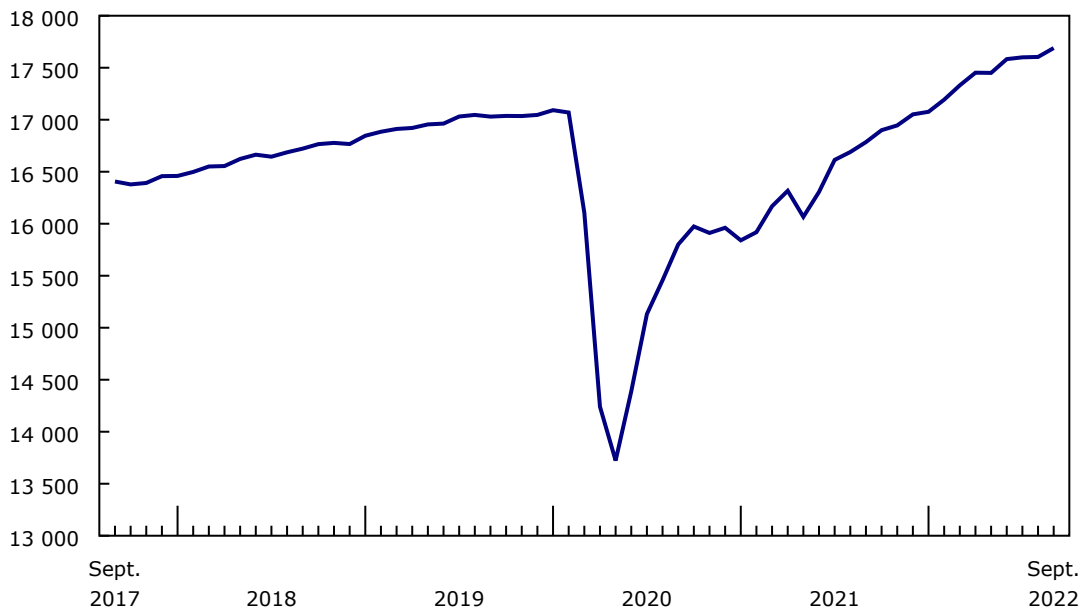
Le nombre d'emplois salariés a augmenté de 61 400 (+0,4 %) dans le secteur des services en septembre, et cette hausse représente 72 % de l'augmentation mensuelle globale. Au total, 9 des 15 secteurs de services ont affiché des hausses, et les plus prononcées ont été enregistrées par les soins de santé et l'assistance sociale (+20 700; +0,9 %), les services d'hébergement et de restauration (+8 400; +0,7 %) et le commerce de détail (+8 200; +0,4 %). La gestion de sociétés et d'entreprises (-600; -0,5 %) est le seul secteur qui a enregistré une baisse de l'emploi salarié.

Parallèlement, l'emploi salarié dans le secteur des biens a augmenté de 21 700 (+0,7 %). La construction (+18 500; +1,7 %) et l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (+800; +0,4 %) ont enregistré des hausses, tandis que la foresterie et l'exploitation forestière, la fabrication, et les services publics ont peu varié.

Graphique 1

L'emploi salarié augmente en septembre après avoir peu varié en août

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.



L'emploi salarié progresse dans les soins de santé et l'assistance sociale

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a augmenté de 20 700 (+0,9 %) en septembre, après avoir diminué de 1 900 (-0,1 %) en août. Au total, sept provinces ont affiché des hausses de l'emploi salarié, particulièrement le Québec (+11 200; +2,1 %), l'Ontario (+5 300; +0,7 %) et l'Alberta (+1 700; +0,7 %). Le Manitoba (-400; -0,4 %) ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador (-100; -0,2 %) ont enregistré des baisses, tandis que la Colombie-Britannique a connu peu de variation.

Par rapport à un an plus tôt, le nombre d'emplois salariés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a augmenté de 74 600 (+3,5 %) en septembre. À l'échelle nationale, les services de garderie (+17 600; +11,7 %) de même que les hôpitaux généraux et les hôpitaux de soins chirurgicaux (+9 800; +1,7 %) ont enregistré les plus fortes hausses sur 12 mois dans le secteur en septembre.

L'emploi salarié continue d'augmenter dans les services d'hébergement et de restauration en septembre

L'emploi salarié dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a progressé de 8 400 (+0,7 %) en septembre. Cela a porté l'augmentation totale depuis février 2022, à la suite de la vague initiale du variant Omicron de la COVID-19, à 173 100 (+15,6 %). En septembre, des hausses ont été observées en Ontario (+3 500; +0,7 %), au Québec (+2 600; +1,0 %), au Manitoba (+1 200; +2,7 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (+200; +2,7 %), tandis que les autres provinces ont connu peu de variation. Malgré les augmentations mensuelles observées en septembre, le nombre d'emplois salariés dans le secteur des services d'hébergement et de restauration était en baisse de 4,5 % (-60 700) par rapport à son niveau prépandémique.

À l'échelle nationale, les deux tiers des industries du secteur des services d'hébergement et de restauration ont enregistré une croissance mensuelle de l'emploi salarié en septembre, en particulier les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint (+5 100; +0,5 %), les parcs pour véhicules récréatifs et les camps de loisirs (+1 900; +10,8 %), et l'hébergement des voyageurs (+1 600; +1,0 %).

L'emploi salarié augmente dans le secteur de la construction

Le nombre d'emplois salariés dans la construction a augmenté de 18 500 (+1,7 %) en septembre, ce qui a presque entièrement contrebalancé la baisse survenue en août (-19 500; -1,7 %). Au total, huit provinces ont affiché des hausses mensuelles, et les plus marquées ont été enregistrées en Ontario (+6 700; +1,7 %), au Québec (+4 800; +2,1 %) et en Colombie-Britannique (+2 700; +1,5 %).

Les hausses se sont réparties dans presque toutes les industries du secteur, et ce sont les entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment (+3 900; +3,0 %), les entrepreneurs en installation d'équipements techniques (+3 100; +1,0 %) et la construction résidentielle (+2 800; +1,7 %) qui ont affiché les plus fortes augmentations.

Toutes les industries du secteur ont enregistré une croissance sur 12 mois de l'emploi salarié en septembre, et ce sont les entrepreneurs en installation d'équipements techniques (+14 400; +5,0 %), la construction résidentielle (+13 000; +8,5 %) et la construction non résidentielle (+8 900; +8,1 %) qui ont enregistré les hausses les plus marquées. En septembre, toutes les provinces ont affiché des augmentations sur 12 mois de l'emploi salarié dans ce secteur.

La croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne demeure stable en septembre

La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,5 % sur 12 mois en septembre pour atteindre 1 175 \$, ce qui est comparable à la hausse observée en août. En septembre, quatre provinces ont affiché des taux de croissance sur 12 mois supérieurs à la moyenne nationale, notamment le Nouveau-Brunswick (+6,3 % pour atteindre 1 083 \$) et le Québec (+3,7 % pour atteindre 1 118 \$). Toutefois, des taux de croissance plus faibles

observés à l'Île-du-Prince-Édouard (+2,4 % pour atteindre 986 \$), en Alberta (+2,6 % pour atteindre 1 266 \$), en Colombie-Britannique (+3,2 % pour atteindre 1 176 \$) et à Terre-Neuve-et-Labrador (+3,3 % pour atteindre 1 159 \$) ont modéré la croissance de la rémunération à l'échelle nationale.

Au cours de la même période, [la croissance nationale sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation s'est chiffrée à 6,9 % en septembre](#). La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, dont les variations des salaires, les changements dans la composition de l'emploi et dans le nombre d'heures travaillées.

En septembre, la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des biens (+4,7 %) a surpassé la moyenne nationale globale. Les plus fortes hausses ont été enregistrées dans la foresterie et l'exploitation forestière (+9,7 % pour atteindre 1 412 \$) et dans la construction (+5,7 % pour atteindre 1 457 \$).

Un ralentissement de la croissance sur 12 mois a été observé dans le secteur des services (+3,4 %). La plus forte hausse a été enregistrée dans la finance et les assurances (+15,8 % pour atteindre 1 724 \$), alors que des baisses sont survenues dans la gestion de sociétés et d'entreprises (-5,9 % pour s'établir à 1 494 \$) ainsi que dans les services d'enseignement (-3,2 % pour s'établir à 1 145 \$).

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine diminue sur 12 mois en septembre

Bien que peu de variation ait été observée en septembre, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était en baisse de 0,6 % (pour s'établir à 33,3 heures) par rapport à un an plus tôt. La gestion de sociétés et d'entreprises (-7,0 % pour s'établir à 34,8 heures) a affiché la plus forte baisse sur 12 mois, et celle-ci a été atténuée par l'augmentation enregistrée dans la foresterie et l'exploitation forestière (+6,7 % pour atteindre 42,9 heures). Tout comme pour la rémunération hebdomadaire moyenne, la variation du nombre moyen d'heures travaillées par semaine peut s'expliquer par divers facteurs, dont les changements dans la composition de l'emploi.

Le nombre de postes vacants augmente en septembre

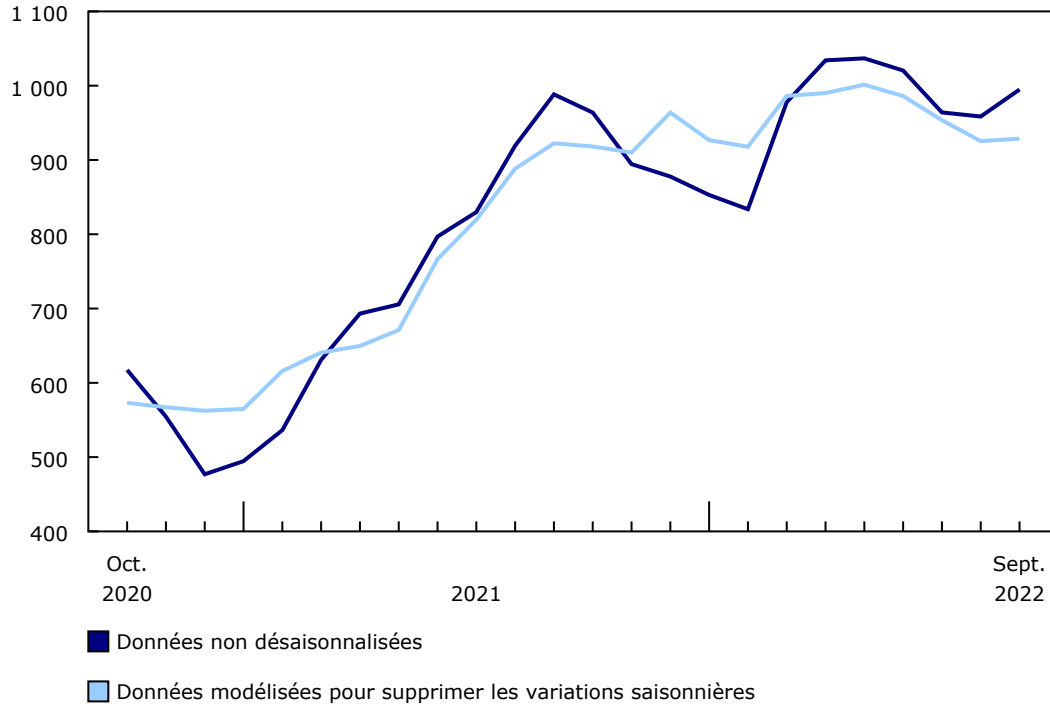
Dans l'ensemble des secteurs, le nombre de postes vacants a progressé de 3,8 % (+36 300) pour atteindre 994 800 en septembre. Les hausses observées dans les services d'hébergement et de restauration (+12,0 %; +16 400) et dans la construction (+14,0 %; +11 500) ont été partiellement contrebalancées par la baisse enregistrée dans la fabrication (-11,3 %; -9 700). Le nombre total de postes vacants a peu varié par rapport à 12 mois plus tôt.

L'augmentation du nombre de postes vacants en septembre par rapport au mois précédent a été en grande partie attribuable aux variations saisonnières, étant donné que le nombre de postes vacants atteint généralement un sommet en septembre. Une fois la variation saisonnière prise en compte, le nombre de postes vacants s'est stabilisé en septembre après avoir diminué pendant trois mois consécutifs.

Graphique 2

Les variations saisonnières entraînent une augmentation du nombre de postes vacants en septembre

postes vacants (milliers)



Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), totalisation personnalisée.

Le taux de postes vacants, qui correspond au nombre de postes vacants en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (la somme des postes occupés et vacants), s'est établi à 5,7 % en septembre, en hausse par rapport à 5,4 % en août, mais en baisse par rapport à 5,9 % en septembre 2021.

Les effets saisonniers sont principalement à l'origine de la hausse du nombre de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration et dans la construction

Dans les services d'hébergement et de restauration, les employeurs cherchaient activement à doter 152 400 postes vacants en septembre, en hausse de 12,0 % (+16 400) par rapport au mois précédent. L'augmentation a été principalement attribuable aux variations saisonnières. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse de 19,6 % (-37 100) en septembre. Le taux de postes vacants dans ce secteur (10,4 %) est demeuré le plus élevé parmi tous les secteurs en septembre.

Le nombre de postes vacants a aussi progressé de 14,0 % (+11 500) pour atteindre 93 900 dans la construction en septembre. Comme dans les services d'hébergement et de restauration, l'augmentation reflétait en grande partie des effets saisonniers. Par rapport à septembre 2021, le nombre de postes vacants dans la construction était en hausse de 14,9 % (+12 200). Le taux de postes vacants s'est établi à 7,4 % en septembre 2022, en hausse par rapport à 6,8 % en septembre 2021.

Le nombre de postes vacants demeure élevé dans les soins de santé et l'assistance sociale

Les employeurs dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale cherchaient à doter 159 500 postes vacants en septembre, un nombre presque inchangé par rapport au sommet atteint en août (152 000). Par rapport à septembre 2021, le nombre de postes vacants était en hausse de 25,8 % (+32 800), ce qui représente la plus forte augmentation sur 12 mois du nombre de postes vacants parmi tous les secteurs. Le taux de postes vacants s'est établi à 6,6 % dans le secteur, ce qui est presque inchangé par rapport au taux record atteint en août (6,4 %), mais en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à septembre 2021. Au deuxième trimestre de 2022, 27,2 % des postes vacants dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale étaient dans les hôpitaux, tandis que 26,8 % étaient dans les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes et 24,5 % étaient dans les services de soins de santé ambulatoires. Un peu plus de 1 poste vacant sur 5 (21,5 %) dans le secteur était dans le sous-secteur de l'assistance sociale.

Le nombre de postes vacants varie peu dans le commerce de détail et dans les services professionnels, scientifiques et techniques

En septembre, le nombre de postes vacants dans le commerce de détail (117 300) et dans les services professionnels, scientifiques et techniques (61 900) a peu varié, mais il est demeuré élevé. Le taux de postes vacants dans le secteur du commerce de détail s'est établi à 5,5 % en septembre et celui du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, à 5,0 %.

Le nombre de postes vacants diminue dans le secteur de la fabrication

Le nombre de postes vacants dans le secteur de la fabrication a diminué pour s'établir à 76 000 en septembre, en baisse de 11,3 % par rapport à août et en baisse de 17,6 % par rapport au sommet de 92 100 atteint en avril 2022. Ce recul est survenu après la quatrième baisse en cinq mois du [produit intérieur brut réel du secteur, enregistrée en août](#). D'août à septembre, le taux de postes vacants a diminué de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 4,6 %.

L'augmentation du nombre de postes vacants se concentre en Ontario et en Saskatchewan

Par rapport au mois précédent, le nombre de postes vacants a augmenté en Ontario (+7,4 % pour atteindre 375 700) et en Saskatchewan (+12,2 % pour atteindre 26 700) en septembre, tandis qu'il a diminué ou peu varié dans les autres provinces.

En septembre, on comptait, en moyenne, 1,0 chômeur pour chaque poste vacant au Canada, en baisse par rapport à 1,3 en août, en raison d'un recul du chômage (-289 300) en septembre ([Enquête sur la population active](#), données non désaisonnalisées) et d'une augmentation du nombre de postes vacants (+36 300) au cours du mois.

Les ratios chômeurs-postes vacants ont varié à travers le Canada. Au Québec et en Colombie-Britannique, les deux provinces qui avaient les taux de postes vacants les plus élevés, le ratio a diminué pour s'établir à 0,7 en septembre, après avoir atteint 1,0 en août. Terre-Neuve-et-Labrador est demeurée la province affichant le ratio chômeurs-postes vacants le plus élevé (3,1) en septembre.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes, de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons par rapport au mois précédent, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas offertes en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers. De nouvelles données expérimentales désaisonnalisées sont dérivées des travaux en cours pour élaborer des séries chronologiques de l'EPVS désaisonnalisées. De plus amples renseignements sur ces travaux en cours peuvent être obtenus sur demande.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Les données de l'Enquête sur la population active utilisées dans le présent communiqué du Quotidien pour calculer les ratios chômeurs-postes vacants sont non désaisonnalisées (à moins d'indication contraire).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 12 décembre 2022.

Prochaine diffusion

Les données d'octobre de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 22 décembre 2022. Les résultats du troisième trimestre de 2022 (août à septembre) de l'EPVS, qui fourniront également des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront diffusés le 19 décembre 2022.

Tableau 1

Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Septembre 2021	Août 2022 ^r	Septembre 2022 ^p	Août à septembre 2022	Septembre 2021 à septembre 2022	Août à septembre 2022	Septembre 2021 à septembre 2022
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 135,92	1 173,05	1 175,37	2,32	39,45	0,2	3,5
Foresterie, exploitation et soutien	1 287,14	1 350,19	1 411,59	61,40	124,45	4,5	9,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 239,40	2 310,39	2 304,44	-5,95	65,04	-0,3	2,9
Services publics	1 845,07	1 923,33	1 927,56	4,23	82,49	0,2	4,5
Construction	1 378,44	1 435,42	1 456,61	21,19	78,17	1,5	5,7
Fabrication	1 205,43	1 259,10	1 248,50	-10,60	43,07	-0,8	3,6
Commerce de gros	1 335,37	1 379,79	1 399,45	19,66	64,08	1,4	4,8
Commerce de détail	665,07	701,05	704,73	3,68	39,66	0,5	6,0
Transport et entreposage	1 185,12	1 227,62	1 226,55	-1,07	41,43	-0,1	3,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 645,14	1 569,44	1 621,54	52,10	-23,60	3,3	-1,4
Finance et assurances	1 489,49	1 637,02	1 724,12	87,10	234,63	5,3	15,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 197,09	1 237,35	1 204,10	-33,25	7,01	-2,7	0,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 550,68	1 622,06	1 639,86	17,80	89,18	1,1	5,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 587,18	1 590,01	1 493,67	-96,34	-93,51	-6,1	-5,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	966,62	963,40	952,89	-10,51	-13,73	-1,1	-1,4
Services d'enseignement	1 182,76	1 149,01	1 145,01	-4,00	-37,75	-0,3	-3,2
Soins de santé et assistance sociale	986,99	1 060,73	1 016,67	-44,06	29,68	-4,2	3,0
Arts, spectacles et loisirs	726,95	719,46	729,04	9,58	2,09	1,3	0,3
Services d'hébergement et de restauration	460,29	471,40	468,30	-3,10	8,01	-0,7	1,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	975,56	989,35	981,10	-8,25	5,54	-0,8	0,6
Administrations publiques	1 478,30	1 493,80	1 532,19	38,39	53,89	2,6	3,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 122,47	1 147,44	1 159,31	11,87	36,84	1,0	3,3
Île-du-Prince-Édouard	962,17	991,50	985,73	-5,77	23,56	-0,6	2,4
Nouvelle-Écosse	985,30	1 024,11	1 020,83	-3,28	35,53	-0,3	3,6
Nouveau-Brunswick	1 018,33	1 304,14	1 082,99	-221,15	64,66	-17,0	6,3
Québec	1 078,53	1 118,10	1 118,25	0,15	39,72	0,0	3,7
Ontario	1 164,52	1 197,21	1 206,70	9,49	42,18	0,8	3,6
Manitoba	1 030,13	1 068,41	1 066,67	-1,74	36,54	-0,2	3,5
Saskatchewan	1 116,38	1 142,81	1 155,70	12,89	39,32	1,1	3,5
Alberta	1 233,57	1 258,79	1 266,05	7,26	32,48	0,6	2,6
Colombie-Britannique	1 139,64	1 171,80	1 175,98	4,18	36,34	0,4	3,2
Yukon	1 319,62	1 349,15	1 334,02	-15,13	14,40	-1,1	1,1
Territoires du Nord-Ouest	1 554,72	1 550,93	1 560,30	9,37	5,58	0,6	0,4
Nunavut	1 478,13	1 559,72	1 593,33	33,61	115,20	2,2	7,8

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Septembre 2021	Août 2022 ^r	Septembre 2022 ^p	Août à septembre 2022	Septembre 2021 à septembre 2022	Août à septembre 2022	Septembre 2021 à septembre 2022
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 785,0	17 603,7	17 689,1	85,3	904,1	0,5	5,4
Foresterie, exploitation et soutien	37,8	37,9	37,6	-0,3	-0,2	-0,7	-0,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	192,6	208,3	209,1	0,8	16,6	0,4	8,6
Services publics	125,5	130,2	130,8	0,6	5,3	0,5	4,2
Construction	1 071,5	1 119,9	1 138,4	18,5	66,9	1,7	6,2
Fabrication	1 524,2	1 553,5	1 555,6	2,1	31,4	0,1	2,1
Commerce de gros	793,0	816,1	818,2	2,1	25,2	0,3	3,2
Commerce de détail	1 978,7	2 012,6	2 020,8	8,2	42,2	0,4	2,1
Transport et entreposage	759,6	808,9	811,1	2,2	51,5	0,3	6,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	362,3	388,8	389,7	0,9	27,4	0,2	7,6
Finance et assurances	774,8	812,9	814,1	1,2	39,4	0,1	5,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	264,6	287,0	287,4	0,4	22,8	0,1	8,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 073,5	1 178,0	1 184,2	6,2	110,7	0,5	10,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	120,8	119,7	119,1	-0,6	-1,7	-0,5	-1,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	796,3	831,5	830,0	-1,5	33,7	-0,2	4,2
Services d'enseignement	1 342,3	1 399,4	1 398,7	-0,7	56,4	-0,0	4,2
Soins de santé et assistance sociale	2 161,3	2 215,3	2 236,0	20,7	74,6	0,9	3,5
Arts, spectacles et loisirs	256,7	294,6	297,3	2,7	40,7	0,9	15,9
Services d'hébergement et de restauration	1 147,0	1 273,3	1 281,7	8,4	134,8	0,7	11,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	517,7	542,9	545,8	2,9	28,1	0,5	5,4
Administrations publiques	1 182,8	1 217,5	1 225,6	8,1	42,8	0,7	3,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	211,1	219,2	218,2	-0,9	7,2	-0,4	3,4
Île-du-Prince-Édouard	70,1	74,8	74,9	0,1	4,8	0,2	6,9
Nouvelle-Écosse	420,3	438,1	441,1	3,1	20,8	0,7	5,0
Nouveau-Brunswick	332,2	343,8	346,2	2,4	14,1	0,7	4,2
Québec	3 829,4	3 965,0	4 004,1	39,1	174,7	1,0	4,6
Ontario	6 482,6	6 824,6	6 839,9	15,3	357,3	0,2	5,5
Manitoba	608,2	631,4	633,1	1,7	24,9	0,3	4,1
Saskatchewan	478,0	494,9	498,1	3,2	20,0	0,6	4,2
Alberta	1 946,2	2 053,9	2 064,3	10,4	118,1	0,5	6,1
Colombie-Britannique	2 337,9	2 486,8	2 497,3	10,5	159,5	0,4	6,8
Yukon	23,3	24,1	24,2	0,2	1,0	0,8	4,1
Territoires du Nord-Ouest	26,5	26,9	27,4	0,5	0,9	1,7	3,5
Nunavut	19,2	20,4	20,1	-0,3	0,8	-1,5	4,3

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées¹

	Septembre 2022 ^P Employés salariés ²	Septembre 2022 ^P Postes vacants	Septembre 2022 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	16 578,3	994,8	5,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	272,0	14,2	5,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	206,2	8,5	4,0
Services publics	131,5	3,3	2,4
Construction	1 179,2	93,9	7,4
Fabrication	1 568,2	76,0	4,6
Commerce de gros	819,8	37,5	4,4
Commerce de détail	2 005,3	117,3	5,5
Transport et entreposage	791,2	39,8 ^E	4,8 ^E
Industrie de l'information et industrie culturelle	390,2	16,6	4,1
Finance et assurances	813,5	40,0	4,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	290,1	14,7	4,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 182,8	61,9	5,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	123,7	3,8	3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	850,7	57,1	6,3
Services d'enseignement	966,4	23,0	2,3
Soins de santé et assistance sociale	2 248,7	159,5	6,6
Arts, spectacles et loisirs	328,5	16,9	4,9
Services d'hébergement et de restauration	1 315,1	152,4	10,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	546,2	43,1	7,3
Administrations publiques ⁴	549,0	15,3	2,7
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	203,7	6,8	3,2
Île-du-Prince-Édouard	70,9	3,1	4,1
Nouvelle-Écosse	430,9	23,1	5,1
Nouveau-Brunswick	321,0	15,3	4,6
Québec	3 708,4	245,9	6,2
Ontario	6 436,7	375,7	5,5
Manitoba	580,7	29,7	4,9
Saskatchewan	465,4	26,7	5,4
Alberta	1 987,1	104,7	5,0
Colombie-Britannique	2 316,7	160,0	6,5
Yukon	19,7	1,8	8,4
Territoires du Nord-Ouest	21,8	1,8 ^E	7,5 ^E
Nunavut	15,5	0,4 ^E	2,6 ^E

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.
2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.
3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Tableaux disponibles : 14-10-0201-01, 14-10-0203-01, 14-10-0205-01, 14-10-0209-01, 14-10-0211-01, 14-10-0213-01, 14-10-0220-01 à 14-10-0223-01, 14-10-0255-01, 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 2612 et 5217.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (72-203-G).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » (**14200001**) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).